



Retrouvez toutes les informations utiles sur notre site internet [www.pencran.fr](http://www.pencran.fr)

## LA MAIRIE COMMUNIQUE

### Permanences des élus en mairie

**Le Maire et les adjoints reçoivent sur RDV :**

Jean CRENN, Maire

Stéphane HERVOIR : urbanisme, aménagement du territoire et environnement

Jean-Claude LARVOR : bâtiments, réseaux, travaux

Guylaine SENE : enfance, jeunesse

Annick JAFFRES : information, relations avec les associations, CCAS

Jacques LE FUR : voirie, eau potable

### Ouverture de la mairie

**Lundi - vendredi** : 8h30 – 12h15 et 13h30 – 17h30 (16h30 le vendredi)

**Samedi** : 9h-12h

### Numéros utiles

Mairie : 02 98 85 04 42

Jardin d'Enfants : 02 29 05 73 63

TAP, ALSH et garderie : 09 60 54 23 03

Urgence Assainissement : 06 11 74 64 98

Urgence Eau potable : 06 35 41 04 83

### Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

### Recensement des jeunes

Les jeunes nés en mars 2002 doivent venir se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans et dans les 3 mois. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

### Analyse d'eau

Prélèvement effectué le 05/02/2018.  Nitrates (NO3) : 20 mg/l (limite de qualité : 50mg/l). Eau d'alimentation conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Les résultats détaillés sont consultables en mairie et sur [pencran.fr](http://pencran.fr)

### Prochain Pencran Infos

Les articles sont à déposer en mairie ou par courriel ([pencran-infos@pencran.fr](mailto:pencran-infos@pencran.fr)) avant le **21 mars 2018**

### État Civil

**Naissance**

Romy PERON, 15 rue des Farfadets, née le 6 février.

### Urbanisme

**Accord avec prescriptions / non-opposition à des déclarations préalables de travaux :**

M. CUNIT-RAVET, 21 Kermalguen, fenêtre dans porte de garage ;

M. DESCOINGS, 9 rue Max Jacob, construction d'une piscine ;

M. FAGOT, Kerguelen, pose d'un portail électrique ;

M. LE GOFF, 1 rue Eric Tabarly, remplacement de fenêtres et de portes ;

M. PERON, 30 rue Per Jakes Hélias, pose d'une clôture et d'un portail ;

M. VERRIER, 20 Kernevez, installation d'un abri de jardin.

**Permis de construire :**

M. et Mme ALIX, 24 Kernevez, maison individuelle ;

M. BERGER et Mme GESTER, 17 rue des Amaryllis, maison individuelle ;

M. LE DUFF, 2 rue des Agapanthes, maison individuelle ;

M. et Mme MANSON, 22 rue des Amaryllis, maison individuelle ;

Mme MOREL et Mme MEROUR, 11 rue des Amaryllis, maison individuelle ;

M. POULIQUEN et Mme LOPEZ, 3 rue des Coquelicots, maison individuelle.

### Inscriptions à l'école

Afin de préparer au mieux la prochaine rentrée, nous demandons **aux parents qui envisagent de scolariser leur enfant à l'école de Pencran en septembre 2018, de se présenter en mairie, dès à présent et, si possible, avant le 30 avril 2018, munis du livret de famille.**

**Cas particulier** : l'Education Nationale ne comptabilisant pas les enfants de 2 ans dans les effectifs, les enfants nés entre janvier et septembre 2016 feront l'objet d'une pré-inscription, et leur inscription définitive sera confirmée fin mai en fonction des places disponibles. Pour tout renseignement complémentaire, contactez Nathalie MACÉ, directrice de l'école, au 02 98 85 31 94.

**Portes Ouvertes** de toutes les structures liées à l'Enfance et à la Jeunesse (dont l'école), **samedi 21 avril de 10h à 12h.**



La neige à Pencran, jeudi 1<sup>er</sup> mars

### Dates à retenir :

- Dim. 18/03 : Gym Club, exposition d'artistes locaux, l'Arvest, de 14h à 18h
- Sam. 24/03 : APE, repas asiatique, l'Arvest, 19h
- Sam. 31/03 : APAF / USP, repas dansant (tartiflette), l'Arvest, 19h

## Résumé de la séance du 19 février 2018

Yvon PINVIDIC (excusé, pouvoir à Jean CRENN), Annick JAFFRES (excusée, pouvoir à Jean-Pierre LE BOURDON), Céline HOURCQ (excusée, pouvoir à Evelyne MASCLEF), Philippe BOULLE (excusé, pouvoir à Michel PRONOST), Absente : Sandra L'HOSTIS

### COMPTES ADMINISTRATIFS 2017

BUDGET GÉNÉRAL	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	1 359 512,06 €	702 002,09 €
Recettes	1 637 475,22 €	459 223,15 €
<b>Résultat</b>	<b>+ 277 963,16 €</b>	<b>- 242 778,94 €</b>

EAU POTABLE	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	138 014,33 €	20 006,33 €
Recettes	183 645,67 €	104 982,37 €
<b>Résultat</b>	<b>+ 45 631,34 €</b>	<b>- 84 976,04 €</b>

Pour : 14 (Le Maire ne prend pas part au vote)

### AFFECTATION DES RÉSULTATS 2017 - EAU POTABLE ET BUDGET GÉNÉRAL

Le conseil municipal décide de conserver l'excédent d'exploitation de 45 631,34€ constaté au budget Eau potable à la section d'exploitation du budget primitif 2018. Pour : 16

Il décide d'affecter l'excédent de fonctionnement de 277 963,16 € du Budget Général en réserves d'investissement du budget primitif 2018. Pour : 16

### CHANGEMENT DE SERVEUR INFORMATIQUE

Face au vieillissement et la saturation du serveur informatique de la mairie, il est nécessaire de le changer pour faire face aux récentes évolutions du travail des équipes municipales, notamment la mise en réseau des bâtiments publics.

La proposition de la société OMR Infogérance Brest, pour un montant total de 11807.20 € HT, a retenu l'attention de M. le Maire. Pour : 16

### REFONTE DES STATUTS DE LA CCPLD

Par délibération n°2017-137 votée le 8 décembre 2017, le conseil de communauté a modifié les statuts de l'EPCI.

Le conseil municipal décide d'adopter les nouveaux statuts de la CCPLD en vigueur au 01/01/2018. Pour : 16

### REPRÉSENTANTS DANS LES ORGANISMES INTER-COMMUNAUX

Le conseil municipal décide de constituer les représentations au sein des organismes intercommunaux comme suit :

**Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère**

Titulaire : Jean-Claude Larvor et Michel Pronost.

Suppléant : Jacques Le Fur et Stéphane Hervoir

**Syndicat Intercommunal Mixte d'Informatique du Finistère**

Titulaire : J.-P. Le Bourdon. Suppléante : Evelyne Masclef

Pour : 16

### RYTHMES SCOLAIRES 2018-2019

Le décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 autorise à « déroger » à l'organisation de la semaine scolaire de 4,5 jours. Il permet au directeur académique, sur proposition conjointe d'une commune et d'un conseil d'école, d'autoriser des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire ayant pour effet de répartir les heures d'enseignement hebdomadaires sur 8 demi-journées réparties sur quatre jours, sans modifier le temps scolaire annuel.

Malgré la qualité et le succès des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) sur la commune, l'énergie déployée par les élus municipaux, l'enthousiasme du personnel communal pour mettre en œuvre ces TAP et au vu de l'extinction des financements de ceux-ci, le conseil municipal décide à l'unanimité de rétablir la semaine de quatre jours à l'école de Pencran, à compter de la rentrée scolaire 2018. Pour : 16

### NOM DE L'ÉCOLE COMMUNALE

Après avoir consulté la population, une liste de 42 noms est proposée au conseil municipal qui après en avoir délibéré et après plusieurs tours de vote, décide à la majorité de ses membres présents et représentés, de nommer l'école de Pencran : école « Lucien Kerlann » (cf. page *Le saviez-vous ?* de ce numéro).

### QUESTIONS DIVERSES

#### • Sectorisation des collèges

Le 1<sup>er</sup> février 2018, lors de la séance plénière du conseil départemental, la décision de double sectorisation concernant la commune de Pencran a été ajournée afin de laisser le CDEN en délibérer, comme le prévoit la loi. Depuis, le CDEN s'est prononcé sur la double sectorisation (Mescoat - Landerneau et Coat Mez - Daoulas) par 12 voix contre, 4 voix pour et 8 abstentions. Les élus locaux et les représentants du collectif *Un second collège pour Landerneau* seront reçus par le vice-président en charge des collèges le jeudi 22 février 2018 afin de connaître la suite donnée à la demande de construction d'un second collège public à Landerneau. Un courrier adressé aux écoles par le conseil départemental indiquait que les modalités de choix sur la double sectorisation se feraient par l'inspection d'académie. Enfin, la question du transports se pose toujours.

#### • Nouvelle association

L'association « La Paysanne » a été créée récemment par quelques personnes passionnées de chasse. Son objet est identique à la société de chasse existante appelée « La Pencranaise ». Un différend sur la gestion de la chasse à Pencran est à l'origine de cette scission. Le conseil municipal indique que le droit de chasse sur les terres municipales ne sera pas divisé et est attribué historiquement à la société « La Pencranaise ».

*Compte-rendu complet consultable en mairie et sur le site internet : [www.pencran.fr](http://www.pencran.fr)*

### Visite de Madame la Députée



Jean Crenn et le bureau municipal ont accueilli Mme Graziella Melchior, députée de notre circonscription, lundi 26 février pour une visite de la commune. Après une présentation des principaux équipements municipaux et une visite du site industriel Laïta situé à Pencran, plusieurs dossiers d'actualité ont été abordés : station d'eau potable, sectorisation des collégiens...

## Travaux en cours

### IMPASSE DES ORMES

Les travaux d'aménagement et de sécurisation du carrefour de l'impasse des Ormes sont presque terminés. Prochainement, dès que la météo le permettra, des ormes seront plantés, les pelouses semées et les enrobés de voirie seront repris.

Ce chantier a été réalisé en régie, c'est-à-dire par les agents techniques municipaux qui ont su mener à bien ces travaux importants.



### ÉCOLE

Le chantier de rénovation-extension de l'école avance à grands pas et les délais sont pour l'instant respectés.

Récemment, une fenêtre a été percée dans le pignon ouest de l'ancienne école, le gros œuvre de maçonnerie est en voie d'achèvement, les travaux de charpente et d'étanchéité ont commencé.



## Visite du Maire aux anciens Pencranais



A la maison de retraite Kersaudy de Saint-Pol-de-Léon : **Odette CABON** entourée de ses filles Céline et Véronique

A l'EHPAD de Landerneau : **François GOASCOZ** et Yvette, son épouse



A l'EHPAD de Landerneau : **Aline PERRAMANT**



A l'EHPAD de Landerneau : **Marcel EMILY** et Roger EMILY, son neveu

## Collecte des déchets : bon à savoir

### Horaires de passage

Ne vous fiez pas à l'heure de passage habituel, une panne, des travaux, etc. peuvent entraîner un passage anticipé des équipes de collecte.

Vous êtes collecté le matin entre 5h et 13h30, merci de présenter votre bac (poignée vers la route) la veille au soir à partir de 18h.

Vous êtes collecté l'après-midi entre 11h30 et 20h, merci de présenter votre bac (poignée vers la route) le matin avant 11h.

Nous vous rappelons que les calendriers de collecte sont disponibles sur le site de la CCPLD : [www.pays-landerneau-daoulas.fr](http://www.pays-landerneau-daoulas.fr) ou auprès de votre mairie.



## ENFANCE JEUNESSE

### Les 7 ans du Jardin d'Enfants

Mercredi 14 février, le Jardin d'Enfants a soufflé son septième anniversaire. Pour l'occasion, les enfants ont confectionné un gâteau et ont soufflé les bougies avec l'équipe d'animatrices.

Les nombreuses activités proposées et les parties de rigolades entre petits camarades sont autant de moments qui favorisent le plaisir d'être ensemble.

En sept ans, différents partenariats et projets ont vu le jour : les spectacles et sorties avec l'association des assistantes maternelles de Pencran, les temps de partages avec le relais parents assistants maternels, le projet lecture avec le club des aînés et les goûters avec l'accueil de loisirs de Pencran.

Le Jardin d'Enfants a une capacité d'accueil de 16 places et il est ouvert de 7h30 à 19h00, du lundi au vendredi. Plusieurs formules sont possibles pour l'accueil des en-



fants : à la demi-journée, la journée, la semaine ainsi que pendant les vacances scolaires.

Contact : 02 29 05 73 63

### Jardin d'Enfants et la Compagnie des Doudous : carnaval

Le 20 février dernier, 35 bambins accompagnés de leurs assistantes maternelle et des animatrices du Jardin d'Enfants ont défilé dans le bourg de Pencran.



Après une halte à la mairie où ils ont reçu des bonbons, les enfants ont partagé un petit goûter à l'Arc-en-Ciel qui a clôturé cette matinée festive.

## ÉCOLE

### Fête des 100 jours à l'école de Pencran

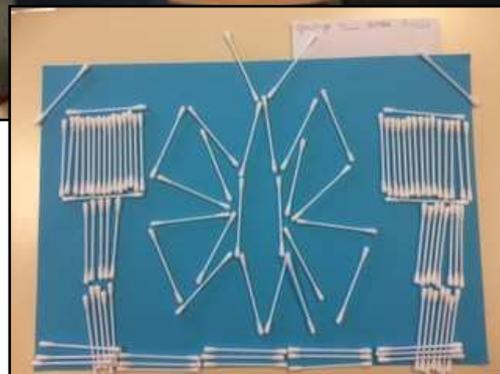
Après avoir patiemment compté les jours depuis la rentrée, les élèves de cycle 2 (CP, CE1, CE2) se sont retrouvés, lundi 19 février, pour fêter le 100<sup>e</sup> jour d'école.

Au programme, des ateliers autour du nombre 100 :

- EPS : 1) relai des déménageurs (transporter 100 objets d'un endroit à l'autre le plus vite possible).  
2) faire 100 passes sans faire tomber le ballon et le plus vite possible.
- Maths : l'ensemble des groupes devait réaliser 100 défis mathématiques.
- Langues : l'ensemble des groupes devait trouver 100 mots anglais et 100 verbes.
- Arts visuels : réaliser une collection de 100 objets et la transformer en réalisation plastique.
- Bricolage : réaliser une paire de lunettes 100.

Les élèves des 3 classes étaient mélangés afin de développer l'entraide et le tutorat.

À la fin des activités, les enfants se sont tous retrouvés pour un goûter dansant.



## Les Amis de la Colline

La réunion du conseil d'administration du club « les amis de la colline » s'est tenue mardi 23 janvier afin de déterminer la composition du bureau et répartir les différentes tâches. Ont été élus :

- **Président** : Didier Guérin ;
- **Vice président** : Marcelle Delaroue et Bernard Uguen ;
- **Trésorier** : Alain Toularhoat ;
- **Secrétaire** : Roger Emily.

Sont membres : Michèle Kéromnes - François Kérébel- Philippe Vican - Christian Verbauwhede - Dominique Jaouen -Thérèse Verraes -Philippe Ver-raes - Daniel Ben.

**Miguel Corre, trésorier émérite depuis 10 ans, a souhaité se retirer du bureau. Merci Miguel !**

Le président a rappelé l'importance du respect de chacun. Nous avons des valeurs qui fondent notre « vivre ensemble ». Chacun a sa place dans notre association, mais chacun doit agir en responsable.



Des inscriptions sont toujours possibles pour adhérer au club. Les activités ont lieu les mardis après midi.

**Le club fête ses 40 ans le samedi 14 avril à la salle Arvest.  
Les adhérents et leur conjoint peuvent s'inscrire le mardi ou par téléphone :  
Didier Guérin : 02 98 25 11 17 / Roger Emily : 07 86 06 77 60**

## Les Sentiers de Pencran : assemblée générale



L'assemblée générale s'est tenue samedi matin 3 février, à 11 heures, dans la salle Argoat en présence de Jean CRENN maire, Annick JAFFRES adjointe chargée des relations avec les associations et Yvon PINVIDIC conseiller délégué. 27 membres sur les 33 que comporte l'association étaient présents, six personnes absentes s'étaient excusées.

Après le mot d'accueil le président a énuméré les faits marquants de 2017 qui a été riche en interventions du fait d'une année humide. La randonnée du lundi de Pentecôte a été marquée par une affluence plus faible que d'habitude suite aux grosses averses qui se sont abattues ce jour là.

L'association a participé au téléthon en organisant une marche qui a réuni 32 marcheurs. L'année 2017 a été marquée par de nombreuses pannes des outils à moteur, le coût de celles-ci a occasionné un déficit dans notre budget de fonctionnement.

A la majorité des personnes présentes, il a été décidé de passer à 4 euros le tarif de la prochaine marche du lundi de Pentecôte qui se déroulera le 21 mai 2018. Les principales interventions de l'année en cours ont fait l'objet d'un débat et ont été validées, elles se composent de petites améliorations sur divers

endroits du circuit, de la réfection des allées du site de La Fontaine « Notre Dame de la Joie » et d'un gros entretien d'une portion du sentier à Kéroullé après l'enfouissement d'une ligne haute tension par Enedis.

Une personne quitte l'association tandis que nous enregistrons une nouvelle entrée, ce qui nous fait un effectif stable de 33 personnes.

La composition du bureau reste inchangée :

- **Président** : Jean Paul ROLLAND ;
- **Vice-Président** : François KEREBEL ;
- **Trésorier** : Mohamed NACIRI ;
- **Secrétaire** : Jeannine MARTIN.

Monsieur le Maire a pris la parole en fin de séance pour remercier les bénévoles de l'association pour le travail effectué sur les chemins de la commune tout au long de l'année.

Les membres de l'association ainsi que leurs conjointes ou conjoints se sont retrouvés à l'Express Café pour un repas pris en commun à l'issue de l'assemblée générale.



## Exposition d'Artistes Locaux

Créations artistiques diverses : aquarelle, acrylique, huile, pastel, peinture sur porcelaine, calligraphie, scrapbooking, photo, livres sculptés, bijoux, lampes vitrail, fusing, petits objets de déco et d'artisanat, etc.  
(certaines créations seront proposées à la vente)

**Démonstrations et ateliers** : adultes et enfants

**Coin « café-gâteaux, rafraîchissements**

**Tombola** : œuvres d'artistes

**DIMANCHE 18 MARS 2018**  
de 14 h à 18 h  
**SALLE ARVEST - PENCRAN**

**Entrée gratuite**  
Organisation : Gym Club de Pencran

L'APE PENCRAN vous propose sa

# Soirée Asiatique

**Samedi 24 mars 19h00**  
**l'Arvest**

**Menu adulte à 10€**  
Cocktail  
Nems/Salade verte  
Porc au caramel / Riz  
Salade de fruits frais  
Café/Thé

**Menu enfant à 4€**  
Boisson OUI Boisson  
Nuggets/Frites Porc caramel/ Riz  
Glace ou salade de fruit Glace ou salade de fruit

Menu « Adulte » à emporter 8,50€  
(soit de menu « enfant » à emporter)

**RESERVATIONS AVANT LE 18 MARS**  
Par Téléphone : 06 60 61 66 22 (Céline Le Gallic)  
Par courriel : [Apedepencran@gmail.com](mailto:Apedepencran@gmail.com)  
Sur le Facebook de APE Pencran

L'APE vous attend nombreux à son repas asiatique qui aura lieu le **samedi 24 mars à 19h**.

Les réservations sont à faire avant le 18 mars au 06 60 61 66 22, par email : [Apedepencran@gmail.com](mailto:Apedepencran@gmail.com) ou sur notre page Facebook : Ape Pencran.

Une surprise vous attend dans le Menu Enfant !  
Ambiance karaoké pour petits et grands garantie !

## Pencran Patrimoine : kig ha farz annuel



▲ Jean-Pierre Le Bourdon, président de Pencran Patrimoine, présente une partie de l'équipe de bénévoles qui ont préparé et servi le repas.



La 2<sup>e</sup> édition du kig ha farz de l'association Pencran Patrimoine a réuni 120 convives à l'Arvest, dimanche 4 mars. Autant de repas ont été emportés. Les bénéfices de cette opération serviront au financement des travaux de rénovation de l'église Notre-Dame.

## Paroisse Notre Dame de Tout Remède en Pays de Landerneau Communauté Chrétienne Locale Dirinon - Pencran

### Pot des bénévoles à l'Arvest

Vendredi 9 février, en présence des pères François Calvez, curé de la paroisse nouvelle, Alain Auffret, en retraite au presbytère de Dirinon, et du maire de Pencran Jean Crenn (Jacques Guilou, maire de Dirinon était excusé), Roseline Emily a présenté ses vœux pour 2018 à tous les bénévoles. Elle les a remerciés pour les services rendus durant toute l'année, sans leur participation, la communauté chrétienne locale ne pourrait pas vivre en harmonie. Depuis début janvier, les messes du 2<sup>e</sup> dimanche du mois ont lieu à Dirinon, car nous avons compris que les travaux sur l'église de Pencran étaient imminents. Cependant, Jean Crenn est moins optimiste sur la date de début de ces travaux. Par vote à main levée, nous avons décidé de reprendre les



célébrations des messes du 2<sup>e</sup> dimanche du mois à Pencran, à dater du dimanche 8 avril 2018.

Concernant la vie normale de l'Eglise :

- Il n'y a plus de bulletin paroissial propre à notre communauté. Un seul feuillet mensuel est commun à toute la paroisse nouvelle. Il est à disposition dans les églises.
- Un « triptyque » de présentation de la paroisse nouvelle, dont un volet concerne Dirinon – Pencran, est en cours de réalisation. Il sera distribué avec les enveloppes du denier de l'église.

## VIE ASSOCIATIVE

### APAF

#### Avis à la population !

L'APAF (Association Pencran Animations Festivités) invite les Pencranaises et Pencranais qui souhaitent représenter notre commune au prochain Carnaval de la Lune Étoilée, dimanche 22 avril prochain, à la rejoindre pour défiler avec son char " Disco 80 - Penn-ar-c'hrañn ". **Inscription obligatoire, le samedi entre 11h et 12 h au local de l'APAF, et pour le 24 mars dernier délai.** Participation financière de 10 euros par personne, pour le déguisement et le ravitaillement. Choix des tailles et des couleurs lors de l'inscription. Répétition générale de la chorégraphie le vendredi 6 avril, entre 19h et 21h, à la salle Arvest. Apéritif offert.



## DIVERS

### La Redadeg traverse notre commune en Mai 2018 ! Samedi 12 mai – 0 h 45

La Redadeg, la course pour la langue bretonne, est un événement à la fois solidaire, sportif, culturel, populaire et festif. Le témoin, symbole de la langue bretonne, transporte un message gardé secret, il passe de main en main et est lu à l'arrivée. La Redadeg représente ainsi la transmission d'une langue vivante, de génération en génération, tout en récoltant des fonds pour le financement de projets qui soutiendront son usage dans la société d'aujourd'hui, au quotidien.

**Cette année, la Redadeg passe à nouveau par Pencran.** Plusieurs milliers de personnes participent à chaque édition tout au long de la course, kilomètre après kilomètre. Vous aussi, venez profiter de l'événement et montrer votre solidarité avec la langue bretonne en participant à la course sur 1 ou plusieurs kilomètres. Vous pouvez aussi simplement venir encourager les coureurs. La participation est libre et gratuite.

Il est aussi possible de participer en « achetant » un kilomètre qui portera ainsi votre nom.

Plus d'information : [www.ar-redadeg.bzh](http://www.ar-redadeg.bzh)



Rendez-vous le 12 mai prochain pour courir ensemble et mettre en lumière notre territoire et ses spécificités !

### 14<sup>e</sup> Championnat du Finistère d'Orthographe

La 14<sup>e</sup> édition du Championnat d'orthographe et de langue française se déroulera à Bourg-Blanc (Maison du Temps Libre), le samedi 17 mars 2018, à 14h.

Comme les années passées, nous avons le plaisir de vous inviter à participer à cette manifestation qui sort de l'ordinaire et qui regroupe, chaque année, quelque 300 adultes et 200 scolaires dans 9 catégories différentes.

Renseignements et inscriptions (de préférence par mail) : [championnat.orthographe29@gmail.com](mailto:championnat.orthographe29@gmail.com) ou au 02 98 28 32 72 ou par courrier à Marie-Annick JAOUEN, 22 rue du chemin de fer, 29480 LE RELECQ-KERHUON.

### Don du sang à l'EHPAD AN ELORN

Les collectes de don du sang auront lieu à l'EHPAD AN ELORN, Rue du Docteur Pouliquen à Landerneau.

**Lundi 26 mars**, de 15h à 19h / **Mardi 27 mars**, de 14h à 18h et **Mercredi 28 et jeudi 29 mars**, de 8h à 12h.

### Devenir "Famille de vacances" avec le Secours populaire français (SPF) : le droit aux vacances pour tous les enfants

Un enfant sur trois ne part toujours pas en vacances. Le SPF – Fédération du Finistère recherche des familles prêtes à accueillir bénévolement un enfant de 7 à 12 ans l'été prochain.

Vous habitez à la campagne ou à la mer ? Accueillez un enfant.

Le dispositif « Familles de vacances » du SPF permet aux enfants issus de milieux défavorisés âgés de 7 à 12 ans de venir en vacances dans une famille du Finistère.

Ce dispositif visant à lutter contre les exclusions fait ses preuves, puisque le SPF constate que beaucoup d'enfants inscrits pour la première année sont réinvités par la famille de vacances l'année suivante car des liens affectifs se créent.

Vous et votre famille souhaitez tenter l'aventure ?

L'équipe vacances du SPF29 est disponible pour vous rencontrer.

Contact par téléphone : 02 98 44 48 90 (mardi et jeudi) ou par courriel : [vacances@spf29.org](mailto:vacances@spf29.org)



## L'école Lucien Kerlann



**Que d'émotion le jour où Stéphane Hervoir est venu, au nom de la municipalité, m'annoncer que l'école s'appellerait « Ecole Lucien Kerlann » !**

Pourquoi ce choix m'a-t-il profondément touchée ? Les Pencranais nouvellement installés dans la commune ne savent sans doute pas que Lucien Kerlann était mon père. En attribuant son nom à l'école, vous lui rendez un bel hommage. Ma famille se joint à moi pour vous remercier. Grâce à vous, son nom restera gravé dans l'histoire de la commune et en particulier celle de l'école.

Mon père est né le 12 mars 1920 au Tréhou. Il habitait avec ses parents agriculteurs et ses deux frères au Brunoc. Très tôt, il a fait part de son souhait d'être instituteur. Aussi, ses parents ne furent pas étonnés de l'entendre dire qu'il se présenterait au concours d'entrée à l'École Normale d'Instituteurs de Quimper. Il y fut admis en 1937 et termina ses études en 1940.

De juin 1940 à mars 1941, il fit son service militaire. Il enseigna ensuite à Saint-Goazec, Guipavas et l'Hôpital-Camfrout et le 16 février 1945, il fut mobilisé jusqu'au 18 décembre 1945. Une fois libéré, on le nomma à Irvillac où il resta jusqu'au 30 septembre 1947. **Le 1<sup>er</sup> octobre 1947, il arriva à Pencran où il exerça en plus la fonction de directeur. J'avais trois ans et mon frère un an. Nous habitons à l'étage du bâtiment situé à proximité de la place des Neuf Chênes.**

**Mon père était « un directeur d'école très estimé dans la commune »** (article du Télégramme du 21 février 2018). J'ajouterai que c'était un homme modeste, courageux, consciencieux, généreux, toujours prêt à rendre service, tolérant, ayant le souci du travail bien fait et du bon fonctionnement de l'établissement.

Quant aux élèves qui l'ont eu comme enseignant, je pense qu'ils en gardent un bon souvenir. Mon frère et moi l'avons eu aussi comme instituteur. Pendant la classe, c'était notre maître et il redevenait notre père, le soir.

**Je me souviens des astuces qu'il nous donnait en orthographe pour écrire correctement certains mots :**

- attraper -> 2 coups de trique et un coup de pied (pour se rappeler qu'il fallait 2 "t" et 1 "p"). Je tiens à signaler que celui qui faisait la faute ne recevait pas les coups.
- apercevoir -> je commence à m'apercevoir qu'il n'y a qu'un "p" à apercevoir.
- caresse -> un seul "r" ; si vous en mettez 2, la caresse sera trop rude.
- boîte -> ne pas oublier de mettre le couvercle sur la boîte (donc l'accent circonflexe).
- le chapeau de la cime est tombé dans l'abîme (pour savoir quel mot doit avoir l'accent).
- quand on fait une tache d'encre sur son cahier, on l'enlève (donc pas d'accent sur le "a" de tache) contrairement à la tâche qui signifie travail.

Ce sont là quelques exemples. **On avait tout intérêt à maîtriser l'orthographe car à l'époque, existait le certificat d'études primaires et un zéro en orthographe était une note éliminatoire ! Pour avoir zéro, il suffisait de faire 5 fautes dans la dictée.**

Lorsque je vous disais que mon père était toujours prêt à rendre service. Voici un exemple qui le prouve. Auparavant, je vous cite un extrait du poème de Georges Jean (poète spécialisé dans le domaine de l'enfance).

*Pendant les vacances  
Le tableau s'ennuie  
Et les araignées  
Dit-on étudiant  
La géométrie*

*Pour améliorer  
L'étoile des toiles  
Toiles d'araignées  
Bien évidemment !*

**Dans la classe de mon père, les araignées n'avaient pas le temps d'étudier, car chaque été, pendant les grandes vacances, il repeignait lui-même les murs de sa classe. Quant à ma mère, elle nettoyait les tables (en bois) et les encaustiquait.**



Je pouvais dire à la manière de René-Guy Cadou, un autre poète : *La classe de mon père / Sentait l'encre, le bois, la craie* (et j'ajouterai la cire).

**Nous étions heureux à cette époque.** Hélas ! le 30 novembre 1968, alors qu'il avait préparé sa classe pour le lendemain, mon père mourut dans la nuit, victime d'un infarctus. Il avait 48 ans. Ce fut un choc terrible pour toute la famille. Nous étions anéantis. Son décès subit marqua également tous les Pencranais.

**Mon père était si content lorsqu'il avait appris que j'avais obtenu le poste d'adjointe à Pencran.** Notre cohabitation professionnelle avait duré à peine trois mois. L'Inspecteur départemental de l'Éducation Nationale me demanda d'assurer provisoirement la direction durant le reste de l'année scolaire et m'encouragea, par la suite, à participer au mouvement des enseignants, soulignant que je devais tenter ma chance pour obtenir la direction officiellement. Ce n'était pas gagné ; je n'avais que 24 ans donc pas beaucoup d'ancienneté. **Finalement, j'obtins le poste et fus nommée directrice à la rentrée suivante. J'y suis restée jusqu'en 2001, année de mon départ en retraite. Ce fut très difficile pour moi de tourner la page car, comme mon père, j'aimais mon métier.**

**Je joins une photo de classe (année scolaire 1951-1952), ce qui permettra à ceux qui n'ont pas connu mon père, de**



« **mettre un visage sur son nom** ». Vous constaterez qu'il porte une blouse grise et la cravate (tenue obligatoire à l'époque). Il avait 31 ans sur cette photo. Les « anciens » Pencranais reconnaîtront l'institutrice, Madame Guennoc. Quant aux élèves, je les ai tous identifiés. Certains sont, malheureusement, décédés. Vous remarquerez que le photographe ne demandait sans doute pas de sourire car tout le monde avait l'air sérieux, parfois triste.

**Merci encore pour ce bel hommage rendu à mon père. Mon regret, c'est de ne pas pouvoir partager ma joie avec mes proches trop tôt disparus.**

Lucienne MEAR